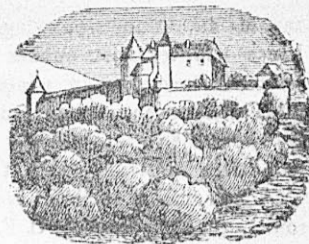




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Basel. . . 1 an, Fr. 4.50
 Suisse. . . 6 mois = 2.50
 Étranger. 1 an = 5.—
 " 6 mois = 3.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7^h 10^m 2^h 54^m. — BULLE, arr. 9^h 05^m 12^h 40^m 9^h 55^m.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Cantons et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Boulayes (Cercle catholique 1^{er} étage).

Une œuvre d'équité.

C'est la saison où les bûcherons sont le plus occupés; c'est aussi le moment où leur travail exige le plus d'énergie et de courage et où ces ouvriers de la forêt courent le plus de dangers. Il n'est pas d'hiver que l'on n'apprenne plusieurs accidents dus tant à la chute des arbres qu'à d'autres causes inhérentes à la profession.

Ce n'est pas tout encore; les bûcherons qui travaillent dans la montagne sont exposés à un autre danger qui, parfois, en emporte plusieurs à la fois: le danger des avalanches. C'est le cas notamment dans les forêts montagneuses du Valais où, chaque hiver, un accident mortel est signalé, accident dû à des chutes de neige.

Voilà donc des pères de familles, des soutiens de familles ravis brusquement à l'affection de leurs enfants ou de leurs parents, auxquels manquent subitement la gagne-pain et le soutien moral, l'éducateur. Voilà des familles réduites à la misère; dans la plupart des cas, elles tombent à la charge de l'assistance publique, bien chiche parfois, qui leur procure tout juste le nécessaire pour ne pas mourir de faim.

On comprend que des enfants qui se trouvent dans de pareilles circonstances deviennent plus tard des caractères aigris, des révoltés contre la Société qui n'a pas su ou pas voulu les garantir contre les conséquences du travail de l'un de ses membres. Peut-on espérer des sentiments bien élevés de ceux qui, depuis leur tendre jeunesse, ont été exposés à toutes les vicissitudes, à toutes les misères morales des déshérités de la fortune, qui ont souffert, dans leur corps et surtout dans leur âme, les affres de la pauvreté, les mépris trop souvent attachés à ceux qui vivent de l'assistance publique? Non, ce serait demander trop d'abnégation, trop de sacrifices de ces hommes. Il est impossible que ces citoyens-là éprouvent d'autres sentiments que ceux d'une immense déception, d'une profonde amertume, d'une rancœur invétérée contre la Société.

On objectera qu'il existe des œuvres de prévoyance, que l'assurance est là qui répare, tout au moins financièrement, les conséquences des accidents pouvant frapper le chef de famille. C'est fort bien dit; la législation de la

plupart des pays a cherché à protéger l'ouvrier sous ce rapport; les patrons sont obligés d'assurer leurs ouvriers; mais, ce qui n'a pas été prévu, c'est l'assurance des isolés; la loi, en effet, ne touche en rien à la situation des pauvres ouvriers qui travaillent pour leur compte; pour ceux-là, personne ne s'inquiète de leur situation économique ni des résultats d'accidents trop souvent fréquents. Il est vrai qu'ils ont la faculté de contracter, pour leur compte personnel, une assurance contre les accidents. Mais allez donc demander à un pauvre diable, qui gagne tout juste pour faire vivre bien chichement les membres de sa famille, de consentir à réduire encore la portion bien réduite à laquelle ceux-ci sont condamnés; exiger de lui qu'il prélève sur son gain minime la somme nécessaire à l'alimentation d'une assurance, dont les primes sont d'autant plus élevées que la profession entraîne plus de dangers, est exiger l'impossible. Ce serait demander que, pour parer aux dangers d'un accident, l'ouvrier s'oblige à mourir de faim. Il n'y aurait pas d'autre perspective.

La protection de ces ouvriers est l'œuvre de l'État qui, de toutes façons a le plus grave intérêt à empêcher les membres de la communauté de tomber dans la misère par suite d'un accident. C'est l'État seul qui peut remédier à cette situation; il en a l'obligation morale.

Mais il arrive trop fréquemment, dans les États autocratiques ou oligarchiques, que les pouvoirs publics ne tiennent nullement à éloigner la misère du foyer des familles. La misère n'est pas la mère de l'indépendance; elle n'en est pas la conseillère non plus. Au contraire, aussi longtemps que la prospérité ne sera pas le partage de tous les enfants du peuple, l'État peut être certain d'asservir et de gouverner selon son bon plaisir; il assied son autorité sur la dépendance économique des citoyens et il se gardera bien de faire quoi que ce soit, qui soit capable de sortir les citoyens de cette servitude perpétuelle, celle-ci étant la sauvegarde du pouvoir, la garantie du despotisme.

C'est peut-être pour ce motif que notre canton se tient à l'écart du mouvement qui, généralement en Suisse, se dessine en faveur de la protection des petits par l'appui le plus généreux donné aux œuvres de prévoyance.

C'est peut-être pour ce motif encore que notre gouvernement se garde bien d'instituer des caisses de retraite ou de vieillesse telles qu'elles fonctionnent, officiellement ou subventionnées par l'État, dans les cantons de Vaud, Neuchâtel ou Genève.

C'est à des œuvres de cette nature, c'est à la protection des enfants du canton de Fribourg que trouveraient une application méritoire les millions consacrés aux traitements de professeurs allemands ou à l'instruction d'étudiants bulgares.

Le martyr de l'Arménie.

La *Gazzetta del Popolo* reçoit de Rome les renseignements suivants fournis par des prêtres catholiques qui ont réussi à échapper à la persécution ottomane en Arménie:

La population chrétienne d'Erzeroum, en mai et juin 1915, avait été classée par groupes et dirigée vers des localités différentes. Une partie réussit toutefois à échapper et à se réfugier en Russie où elle reçut un accueil affectueux.

Nous ignorons où se trouve actuellement l'évêque arménien; un évêque catholique a été interné à Eghin, un autre à Erzingian.

Des réfugiés nous ont appris des détails dont l'horreur dépasse tout ce qu'avait inventé Abul-Hamid.

L'évêque de Carpout (on sait que chaque évêque reçoit le firman ou exequatur du gouvernement turc) reçut l'ordre de rassembler les foyers, les prêtres et les fidèles pour émigrer à Alep: non moins de neuf jours de marche! L'ordre de Constantinople fut immédiatement exécuté. On nous avait assuré que la vie de tout le monde serait épargnée.

La caravane pitoyable prit le chemin de l'exil. Arrivée à Urfa, une bande de Kurdes à la solde du gouvernement ottoman fit bien comprendre à cette foule de malheureux qu'ils avaient l'ordre de ne laisser arriver personne à Alep. En un mot on allait procéder au massacre. L'évêque pria, conjura, mais inutilement. Alors, ayant rassemblé son troupeau dans la solitude d'une campagne déserte, le saint pasteur parla de la fin prochaine. Il donna à tous l'absolution et leur recommanda de ne pas craindre la mort pour la foi du Christ. Lui-même de-

manda l'absolution à un prêtre et n'eut pour ses bourreaux qu'une prière: « Ne torturez pas, au moins, mes malheureux enfants! »

Il fut exécuté. Tous furent fusillés. Un évêque, celui de Diarbekir, fut arrosé de pétrole et brûlé sur la place de la ville.

On dit qu'un million d'hommes ont été massacrés.

NOUVELLES SUISSES

Le renvoi du procès militaire. — L'ouverture des débats de l'affaire des deux colonels de l'état-major est renvoyée au lundi 28 février, à la suite de l'état de santé du capitaine Corti, défendeur de von Wattenwyl.

Prix maxima. — Conformément au récent arrêté du Conseil fédéral, le Département fédéral de l'économie publique a fixé des prix maxima pour le pétrole et élaboré un règlement sur la vente de cette marchandise. Les prix maxima seront publiés pour entrer en vigueur jeudi 25 février.

Suisses à l'étranger. — Un nommé Bolomey, né à Paris en 1881 de père inconnu et d'une mère suisse, arrêté comme insoumis, a excipé de sa qualité de citoyen suisse devant le conseil de guerre. Le tribunal a décidé que Bolomey était de nationalité suisse et l'a remis en liberté.

Avalanche. — Une avalanche puissante tombée sur la route de Salvan à Finhaut, du couloir qui se trouve à l'entrée de la forêt de Lachat, a surpris quatre hommes travaillant au déblaiement de la neige; l'un d'eux, un jeune homme qui venait de se fiancer, a été emporté, jeté contre un bloc de rocher et tué net; un camarade a été projeté de même et relevé à demi-asphyxié, avec de graves contusions. Les deux autres n'ont pas eu de mal.

Du sucre d'Amérique. — La *Gazette de Thurgovie* annonce que la Confédération a acheté en Amérique et à Java pour 40 millions de sucre. Le Bund complète cette information en disant que ce sucre d'outre-mer a été acheté non seulement par la Suisse, mais encore par l'Allemagne, l'Autriche, etc.

C. F. F. — Le Bund annonce qu'à l'avenir les C. F. F. prélèveront une

taxe de dix centimes par vingt-quatre heures pour les objets oubliés dans les trains. La taxe sera au minimum de 20 centimes et au maximum de 2 fr. Elle pourra être supprimée si l'objet a une valeur inférieure à cette taxe.

— Aux fins d'accélérer les livraisons de marchandises, les C. F. F. aviseront dorénavant par messagers-express les destinataires, sur leur demande et moyennant une taxe de 30 cent., de l'arrivée en gare de marchandises qui leur sont destinées.

Postes. — L'exercice de l'Administration fédérale des postes pour l'année 1915 solde par un déficit d'exploitation de 2.229,529 fr., avec 60 995 236 fr. aux dépenses et fr. 58 265 803 fr. aux recettes. Ce qui représente sur l'année précédente une sensible diminution de l'excédent des dépenses, le déficit de 1914 étant de six millions. Le budget de 1915 prévoyait un déficit de huit millions et demi.

Nos approvisionnements. — L'Allemagne a autorisé l'exportation en Suisse de quelques centaines de wagons de sucre brut et de quelques centaines de wagons de pommes de terre pour semences. Elle a autorisé également l'exportation de semences pour les orges d'été, l'avoine, les seigles d'été ainsi que pour quelques légumes.

L'espionnage. — Le Conseil fédéral, modifiant et complétant partiellement l'ordonnance concernant les dispositions pénales sur l'état de guerre du 6 août 1914, a pris, au sujet du service de renseignements en faveur de puissances étrangères, de nouvelles dispositions. La Cour pénale fédérale sera désormais compétente pour connaître de l'organisation, sur territoire suisse, d'un service de renseignements, sauf quand l'auteur de ces actes est soumis à la juridiction militaire ou lorsque, à la pratique illicite d'un service de renseignements, s'ajoute le délit de trahison ; ces cas-là seront jugés par les tribunaux militaires. La direction de la police judiciaire est transférée au parquet fédéral ; le Conseil fédéral désigne un procureur général extraordinaire, ainsi qu'un ou plu-

sieurs juges extraordinaires. Lorsque la police a procédé à une arrestation pour service illicite de renseignements la personne arrêtée doit être entendue immédiatement et le procès-verbal de l'interrogatoire envoyé, avec les motifs qui ont dicté l'arrestation, au parquet fédéral, lequel ordonne les poursuites judiciaires ou la mise en liberté.

La censure. — La commission du contrôle de la presse a jusqu'ici interdit dans 225 cas l'envoi non fermé par la poste et l'exposition et dans 36 cas la diffusion ; dans 41 cas elle a ordonné la saisie et dans 6 cas elle a simplement interdit l'importation. Ont été atteints par ces interdictions, 185 revues illustrées, 24 journaux, 62 brochures, 16 séries de cartes, 18 calendriers-albums, 7 livres, 15 revues, 11 feuilles volantes. Au point de vue de la langue, ces imprimés se répartissent comme suit : 182 français, 135 allemands, 17 italiens, 4 anglais. Il en venait 325 de l'étranger et 13 de Suisse. Sur la proposition de la commission, 25 lettres d'avertissement ont été adressées à des journaux suisses pour attitude contraire à la neutralité.

Genève. — Une conscience peu tranquille. — Un maître d'hôtel allemand nommé Dipert, qui avait été interrogé mardi par un juge d'instruction comme témoin pour une affaire d'espionnage, en même temps que deux autres personnes qui ont été mises en état d'arrestation, pour cette affaire d'espionnage, s'est jeté dans le lac. Son corps a été retrouvé mardi soir près du débarcadère des Pâquis.

Valais. — La neige. — Depuis plusieurs années, il n'a pas neigé autant que ces jours. Dans la plaine, on mesure 50 centimètres. Les lignes télégraphiques sont coupées.

Les fortifications ont envoyé des militaires pour ouvrir les routes à la circulation. La neige continue à tomber.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Sur le front français. Les attaques contre le front fran-

çais deviennent de jour en jour plus sérieuses. Elles ont pris une certaine importance dans l'Artois et le secteur de Verdun.

En Artois, les Allemands ont pu prendre pied un instant, et en subissant de fortes pertes dans les tranchées de première ligne, sur un front de 800 mètres, au bois de Givenchy. Les contre-attaques françaises lui ont fait abandonner presque partout les positions conquises.

La canonnade très intense qui se poursuivait depuis deux jours au nord de Verdun faisait prévoir qu'une attaque dans ce secteur était en préparation. Cette attaque, que le bulletin français dépeint comme extrêmement violente, était attendue, et elle a été en grande partie repoussée. Les Allemands n'ont enlevé que deux positions avancées, dont l'une d'elle pourra être gardée difficilement. Le communiqué allemand relatait l'attaque de Givenchy, mais ne faisait pas mention des opérations de l'armée du Kronprinz dans le secteur de Verdun. Le communiqué de jeudi présente ces opérations comme un véritable succès et prétend que le front français a cédé sur un front de dix kilomètres de large et une profondeur de trois kilomètres, au nord de Convoys sur la Meuse.

La bataille de Verdun.

Dans la région au nord de Verdun, l'ennemi a continué à bombarder avec la même intensité notre front depuis la Meuse jusqu'au sud de Fromezey. L'activité de l'artillerie s'est un peu ralentie entre Malencourt et la rive gauche de la Meuse ; aucune action d'infanterie ne s'est produite dans cette région.

Entre la rive droite de la Meuse et Ornes, l'ennemi a fait preuve du même acharnement que les jours précédents et a multiplié ses attaques furieuses, laissant sur le terrain des monceaux de cadavres, sans parvenir à rompre notre front. Aux deux ailes, nous avons reporté notre ligne, d'une part à l'arrière de Samogneux, et d'autre part au sud d'Ornes. Notre artillerie a répondu sans relâche à l'artillerie ennemie.

tes. Dites avec moi : Pardon ! pardon, Seigneur !

Comment résister à l'accent de Christian, à la pression de sa main, à la prière de son regard ? Et le pauvre Etienne, remué jusqu'au fond de l'âme, sentit une larme monter à sa paupière, tandis que, d'une voix implorante, il murmurait :

— Pardon, mon Dieu, pardon ! Alors gravement, avec miséricorde, Christian, le ministre de Jésus-Christ, leva les mains pour absoudre.

Un grand calme suivit la rémission des fautes. Etienne joignit les mains, et le silence n'était troublé que par de vagues soupirs.

La pensée de sa fille, un instant oubliée devant les mystères de la Rédemption, lui revint à l'esprit.

— Je voudrais revoir ma pauvre Dora, murmura-t-il.

Le missionnaire alla chercher l'enfant, qui, seule sur le pont, assise sur un paquet de cordage, pleurait en silence.

D'un bond, elle fut près de son père. Etienne regarda longtemps son étrange et jolie figure, sa grâce un peu sauvage ; puis,

Les fortifications de Salonique.

Une lettre reçue d'un Français de Salonique donne les détails suivants sur les travaux de défense de la ville :

« Imaginez-vous un Sébastopol groupé si trente ou quarante fois, et vous aurez le Salonique d'aujourd'hui, mais un Sébastopol d'un autre genre, tout de même, car notre place possède des qualités offensives dont l'autre était complètement dépourvue. Je demeure confondu d'étonnement, lorsque je songe à la rapidité avec laquelle cette organisation a été mise sur pied. Nos hommes, aussi bien que les travailleurs civils, ont exécuté leur ouvrage avec une ardeur surprenante. Dans le tracé des ouvrages, comme dans leur aménagement, nous avons tenu compte de cela va sans dire, de tous les enseignements que nous avons recueillis sur les autres fronts. C'est du beau travail.

« Incontestablement, on a fait rendre au terrain tout ce qu'il peut. La moindre motte de terre est utilisée, fouillée, entourée de fils de fer et d'autres défenses, accessoires ou chicanes, susceptibles de briser l'élan de l'assaillant, le jour où il se résignera à nous attaquer. Mais s'y résignerait-il ? Personnellement, j'en doute fort, car pour tenter l'aventure, il lui faudrait un moral qu'il n'a pas et des effectifs dont il ne disposera jamais ».

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 23 février. — Le Conseil nomme :

M. Pierre Bise, fils d'Emile, licencié en droit, à Fribourg, vice chancelier d'Etat ;

M. Raphaël Cottier, licencié en droit, à Fribourg, substitut provisoire du ministère public.

— Il autorise M. Emile Comte, de Romont, dentiste diplômé, domicilié à Château-d'Œz, à pratiquer son art dans le canton de Fribourg.

— Il sanctionne le projet d'acquisition d'un immeuble, voté le 9 janvier 1916 par l'assemblée des contribuables de la paroisse réformée de St Antoine.

— Il ratifie les adjudications des vins des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses (récolte de 1915), aux prix obtenus dans les mises aux enchères tenues aux Faverges le 15 février.

haletant, sentant la vie qui bientôt allait l'abandonner :

— Mon père, fit-il avec effort, dites à Marie que je lui lègue ma fille... Dites à Christian que je lui demande, pour l'orphelin, une place à son foyer ; il la faudra petite pour ma pauvre Dora...

— Je vous en donne ma parole, répondit le religieux, votre fille sera aimée, protégée...

Et soudain, impuissant à contenir davantage sa violente émotion, il se pencha sur le chevet de son frère, entourant le malade de ses deux bras, et lui mettant sur le front un long baiser :

— Mon pauvre Etienne, murmura-t-il d'une voix où tremblait des larmes, ne me reconnais-tu pas ?... Je t'aime et je te pardonne !

— Christian ! Oh ! Christian, balbutia l'enfant... toi... mon frère !...

Ses yeux s'ouvraient avec étonnement, sa main serrait celle du religieux ; mais la parole expirait sur ses lèvres. Peu d'instant après, il perdait connaissance pour ne jamais la retrouver ; et Christian, en essuyant ses larmes, regagna le Nelson. (A suivre.)

« Han mé à medji »

écrit au Journal de Genève. Une jeune ouvrière friquée qui depuis le début de la bête la capitale prassienne, a peu de temps à son ancêtre d'apprentissage une étouffa celle-ci par le grand fautes d'orthographe dont émaillée. Sachant cette jeune truite et reconnaissant son destinataire du message s'a les mots fautifs contenait lettres en trop. Elle eut sembler ces lettres qui forment phrase suivante : *va mau no jan ran mé à medji*. Ce fi, en patois de Gruyère : par ici, nous n'avons plus à ger ».

On nous écrit : **A Fribourg.** — Il est reusement trop vrai qu'un allemand s'est laissé aller, trer sa nationalité, à frapper de canne sur la tête d'un 13 ans, que je connais ment, parce qu'il sifflait l'bre et Meuse.

Heureusement que l'aut à propos d'indiger une légi à ce grossier personnage.

duquer notre grande jeune — La Liberté du 23 fé de dire que nos troupiers, de leur entrée en service, leur entrain habituel. Ces Nos soldats n'ont jamais m d'enthousiasme que cette tait qu'ils mobilisent dan circonstances, et leurs cl d'une amabilité inaccoutée qu'elle était commandée.

En ville, il n'y avait au tion et en chambre aucun On avait l'impression qu plus marchaient à contre fois-ci, l'affaire des colo pour beaucoup.

GRUYÈRE

Elections communales. A Fribourg, les partis radical et socialiste ont présenté en vue des prochaines communales. La liste comprendra 5 conservateurs, et 2 socialistes. Les partis ont ainsi voulu éviter les d'une lutte en ces temps l'union de tous les citoyens nécessaire pour résoudre difficultés économiques et face à tous les dangers d'urgir pour le pays.

A Bulle, le parti conservé une demande de votationnelle. Une même dementionement été faite par un ouvrier économique. Ces ne prouvent nullement lutte le 12 mars prochain corps électoral bullois les d'entente se faisant généra le laps de temps de la de proportionnelle au jour fi dépôt des listes.

Il nous revient que la m tente est déjà établie da communes importantes C'est un sentiment généra tout on désire la paix et pulations ont suffisamment d'alarmes sans agiter enc tions politiques, et plus so de créer des rivalités surtout s'il s'agit d'électi les. Et c'est fort bien.

Conférence agricole dimanche 27 février après à la maison d'école de V l'érence de M. Brémont

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Christian Walbret

Roman patriotique 66
Par M. du CAMPFRANC
Lauréat de l'Académie française.

— Vous direz, fit-il d'un accent entrecoupé, cherchant ses phrases, vous direz à Marie, vous direz à Christian que ma vie est terminée ; mais, qu'au moment de mourir, je reconnais mes fautes, la sagesse de leurs conseils. Oui, tous deux avaient raison. J'ai cherché le bonheur où il ne se trouvait pas. Tous mes désirs se sont changés en cruelles déceptions... Tous ceux en qui j'avais foi m'ont abandonné... Ecoutez là-haut.

Et son doigt se levait vers le pont du navire.

Les amnésies chantaient, à pleins poumons, un joyeux refrain.

— Je meurs, reprit amèrement Etienne, et ceux qui se disaient mes amis s'égayent au bruit des chansons !... Je meurs, et

ceux qui se disaient mes frères ne sont pas venus une fois me serrer la main... Mon mal leur faisait peur !

J'ai beaucoup réfléchi, reprit encore le malheureux après une longue pause, et mon cœur est plein de désenchantement. Tout me froisse, tout m'irrite, ajouta-t-il avec une rage concentrée ; la jalousie, la colère, le mépris s'agitent en moi... Ah ! mon père, je ne crois à rien... mon cœur n'est que sécheresse... Est-il vrai qu'il existe un ciel ?... Est-il vrai qu'il existe un enfer ?... Dieu ! qu'il est horrible de douter quand on va mourir !

Il joignit convulsivement les mains. Ce doute, exprimé avec tant de désespoir, était presque une prière.

— Pauvre enfant ! pauvre malheureux enfant, fit à deux reprises le religieux. Oui, ceux qui se disaient vos amis, mais qui n'étaient que de faux amis, que de faux frères, vous ont fait bien du mal... Ah ! revenez à Dieu ! à Dieu qui console, à Dieu qui vous aime toujours. Toujours vous êtes son enfant. Priez ! priez de toute votre âme. Implorez la miséricorde ! Demandez au Seigneur Dieu pardon de toutes vos fau-

« **Ran mé à medji.** » — On écrit au *Journal de Genève* :

Une jeune ouvrière fribourgeoise, qui depuis le début de la guerre habite la capitale prussienne, écrivit il y a peu de temps à son ancienne maîtresse d'apprentissage une lettre qui étonna celle-ci par le grand nombre de fautes d'orthographe dont elle était émaillée. Sachant cette jeune fille instruite et reconnaissant son écriture, le destinataire du message s'aperçut que les mots fautifs contenaient tous des lettres en trop. Elle eut l'idée d'assembler ces lettres qui formaient la phrase suivante : *va mau per incque, no jan ran mé à medji.* Ce qui signifie, en patois de Gruyère : « ça va mal par ici, nous n'avons plus rien à manger ».

On nous écrit :

A Fribourg. — Il est malheureusement trop vrai qu'un professeur allemand s'est laissé aller, pour montrer sa nationalité, à frapper d'un coup de canne sur la tête d'un garçon de 13 ans, que je connais personnellement, parce qu'il siffait l'air de Sambré et Meuse.

Heureusement que l'autorité a jugé à propos d'indiger une légère amende à ce grossier personnage, chargé d'éduquer notre grande jeunesse.

— La *Liberté* du 23 février a l'air de dire que nos troupiers, à l'occasion de leur entrée en service, ont montré leur entraînement habituel. Cela est faux. Nos soldats n'ont jamais montré moins d'enthousiasme que cette fois, on sentait qu'ils mobilisent dans de graves circonstances, et leurs chefs étaient d'une amabilité inaccoutumée, à croire qu'elle était commandée.

En ville, il n'y avait aucune animation et en chambre aucun chant. On avait l'impression que nos pionniers marchaient à contre-cœur cette fois-ci, l'affaire des colonels y était pour beaucoup. *Un abonné.*

GRUYÈRE

Elections communales. — A Fribourg, les partis conservateur, radical et socialiste ont passé une entente en vue des prochaines élections communales. La liste commune comprendra 5 conservateurs, 2 radicaux et 2 socialistes. Les partis politiques ont ainsi voulu éviter les froissements d'une lutte en ces temps troublés où l'union de tous les citoyens est bien nécessaire pour résoudre toutes les difficultés économiques et pour faire face à tous les dangers qui peuvent surgir pour le pays.

A Bulle, le parti conservateur a déposé une demande de votation proportionnelle. Une même demande a également été faite par un groupement ouvrier économique. Ces démarches ne prouvent nullement qu'il y aura lutte le 12 mars prochain au sein du corps électoral bullois les pourparlers d'entente se faisant généralement dans le laps de temps de la demande de la proportionnelle au jour fixé pour le dépôt des listes.

Il nous revient que la meilleure entente est déjà établie dans plusieurs communes importantes du district. C'est un sentiment général que partout on désire la paix et que les populations ont suffisamment de sujets d'alarmes sans agiter encore les questions politiques, et plus souvent encore de créer des rivalités personnelles, surtout s'il s'agit d'élections communales. Et c'est fort bien.

Conférence agricole. — Le dimanche 27 février après les vêpres, à la maison d'école de Vaulruz, conférence de M. Brémont, professeur

d'agriculture, sur l'emploi des engrais dans les terrains drainés.

Nécrologie. — Notre parti a fait, mardi dernier, à Vuadens, une douloureuse perte en la personne de M. Charles Marmier, boulanger, que la mort emporta dans la force de l'âge. Le défunt n'avait que 36 ans à peine. Radical convaincu, M. Marmier appartenait à cette vaillante phalange de bons citoyens qui, dans le beau village du pied des Portes, soutient énergiquement le bon combat pour l'émancipation du peuple. Loyal et bon, il sera regretté de toute la population.

Nous joignons nos condoléances aux sympathies que ses concitoyens manifesteront en faveur de la famille si durement éprouvée.

— Mercredi soir, M. Jacques Charrière, de Taillemaud, à Bulle, décédait subitement pendant qu'il aidait aux soins à donner au bétail.

C'est encore une figure sympathique qui disparaît avec M. Charrière. D'un commerce agréable, il se connaissait que des amis, même dans les rangs de ses adversaires politiques.

Depuis 1870, il était fermier de l'important domaine de Taillemaud propriété de Mme Badoud Glatton; par son travail persévérant, par ses connaissances étendues en matière d'élevage, il s'était acquis une belle renommée dans la phalange de nos éleveurs.

Sa disparition ne laissera que des regrets. Qu'il repose en paix !

Pour les pauvres. — Sous les auspices de la Conférence de St. Vincent de Paul, une représentation sera donnée dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, dimanche 27 février prochain, dès 3 h. après midi et dès 8 h. 1/2 du soir. La recette nette sera entièrement versée dans la caisse de cette société de bienfaisance qui soulage avec autant de sollicitude que de discernement les familles qui ont besoin de secours.

Pour ne pas amoindrir le mérite de la spontanéité charitable qui distingue la population bulloise, nous n'écrirons pas de longues lignes pour assurer aux dévoués organisateurs, acteurs et coopérateurs, une participation nombreuse aux deux auditions qui seront données.

Après avoir manifesté sa sympathie aux sociétés locales qui ont sollicité tour à tour la bienveillance du public, chacun voudra s'associer généreusement à ce geste si opportun en cette année surtout.

Marché hebdomadaire. — La neige fraîchement tombée en quantité suffisante pour former une belle piste ne devait pas être favorable à une grande participation au dernier marché. Les campagnards ont trop à faire à profiter de cette aubaine en vue de la descente des bois pour venir au chef-lieu. Aussi, le marché a-t-il été quasi nul. Il fut en tout cas rapidement terminé. On y a compté 42 veaux, 5 porcs, 39 porcelets, 3 chèvres et 6 moutons.

NEURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 Toutes pharmacies.

M. B. pasteur,

nous écrit : « Je suis émerveillé de l'efficacité des **Pastilles Wybert Gaba** contre l'enrouement, la toux, les catarrhes, etc. Elles sont sans rivales. Adressez moi immédiatement, je vous prie, deux boîtes de **Pastilles Gaba** véritables. »

Exigez les véritables **Pastilles Wybert-Gaba**, invariablement en boîtes bleues. En vente partout.

Prix du pain.

En vue de la hausse des farines, le prix du pain est fixé à 52 centimes le kg. à partir du 1^{er} mars.

Groupement des boulangers de la Gruyère.

†
Madame Veuve Charrière, en Taillemaud, à Bulle; Monsieur Joseph Charrière, à Cerniat; Monsieur et Madame Alfred Charrière et leurs enfants, à Cerniat; Monsieur et Madame Louis Charrière et leurs enfants, à Bulle; Madame et Monsieur Alphonse Charrière et leurs enfants, à Sâles; Monsieur Emile Charrière; Monsieur Alphonse Tinguely-Charrière et ses enfants, à Vaulruz; Madame et Monsieur Alexis Cottier et leur enfant, à Bulle; la famille Charrière à Riaz; les familles Charrière et Borecard, à Vaulruz; les familles Charrière, Andrey et Overney à Cerniat; la famille Charrière à Charmey; les familles Andrey à Fervagny, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Jacques CHARRIÈRE

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé subitement le 23 février, à l'âge de 76 ans.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le samedi 26 courant à 9 1/2 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mises publiques.

Le mercredi 1^{er} mars 1916, dès 10 heures du jour, au domicile de feu Joseph Dupré, à Villarvolard, il sera exposé en mises publiques : 3 vaches vâlés, 6 taures de 2 ans, 1 génisse d'un an, 1 veau de l'année, 1 jument de 7 ans portante, 1 cheval de 3 ans; chédail, 4 chars, harnais, outils agricoles, clochettes, batterie de cuisine, environ 3000 pieds de foin et regain à distraire, etc.

Paiement au comptant.

NOTRE GRANDE VENTE DE

BLANC

COMMENCE

MERCREDI 1^{er} MARS

AU LOUVRE, BULLE

ON DEMANDE une forte jeune fille

pour aider au ménage et à la campagne. Salaire. — S'adresser à Madame Emile Mestral, Maison Neuve, Gingins-s.-Nyon.

Grand magasin

à louer au centre de la Grand'rue, à Bulle, avec caves spacieuses, dépôts et logement au premier (5 pièces). S'adresser à l'Agence agricole Aug. Barras, à Bulle.

VENTE DE BOIS par soumission.

La Commune d'Estavannens offre à vendre, par voie de soumission, 1000 à 1200 billons de la grosse Joux, situés à proximité, pour prendre avec les chars. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le syndic jusqu'au lundi 20 mars 1916, à 7 heures du soir. Estavannens, le 20 février 1916. Le Secrétariat communal.

on demande

4 bons domestiques de campagne pour la France. S'inscrire jusqu'au 1^{er} mars à la Société anonyme suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

A louer

un appartement de 6 pièces, au troisième étage de l'Hôtel Moderne, avec installation de bains. S'adresser à l'Agence de la Banque d'Etat, à Bulle.

Docteur HERZOG BROC absent pour service militaire.

A louer

de suite appartements et chambre meublée chez Vve Gamba, Bulle.

ON DEMANDE

pour le 1^{er} mars, une jeune fille de bonne conduite pour tout faire dans le ménage et à l'occasion aider à servir au café, mais sachant également faire un peu de cuisine. Adresser les offres avec certificats à Mme Lina Mange, Hôtel de Ville, Rougemont.

A vendre

un potager à trois trous, bonillotte en cuivre, chez Joseph Uldry, près du Tirage, Bulle.

Mademoiselle M. Philiponaz, Pédicure et Manicure

Reçoit : MAISON PRAUD, BULLE. Traitement de toutes les affections des pieds, ongles incarnés, cors, etc. Téléphone 108. H 43 B. A Châtel-St-Denis : le 1^{er} samedi après midi du mois, à l'Hôtel de-Ville.

Mme F. Ormin SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque. Consultations tous les jours. Téléphone 4588. Confort. — Prix modérés. Près de la Gare. Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

Contre Toux Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le



SIROP BURNAND

Grande Salle de l'Hôtel Moderne

Bureau : 2 1/2 h. Dimanche 27 février Bureau : 8 h. Rideau : 3 h. Rideau : 8 1/2 h.

Représentations théâtrales

données en faveur de la Conférence de Saint-Vincent de Paul par un groupe d'amateurs avec le bienveillant concours de Mlle C. DESBIOLLES et de M. H. MURITH.

- 1° Charité, de Faure Solo.
- 2° Le Moulin du Chat qui fume Opérette-bouffe en 2 actes de Ch. Leroy-Villars. Prix des places : Réservées 1 fr. 50, Premières 1 fr., Secondes 60 cent. On peut se procurer à l'avance des cartes réservées au Café de l'Hôtel Moderne.

TRANSPORTS FUNÉBRES

à destination de tous pays Anselme MURITH Téléphone 121 Genève CERCUEILS de tous genres, tarifs très modérés. Couronnes, articles funéraires, etc. Dépôts pour le canton de Fribourg : BULLE, M. Emile Judet, relieur. CHATEL-SAINT-DENIS, M. Emile Schroeter. ROMONT, M. Charles Clément, ébéniste. Estavayer-le-Lac. MM. Dietrich frères, ébén.

CHICORÉE

Supérieure du Nord, garantie pure.

VILAIN FRÈRES, fabricants, à Bourbourg (Nord).

Usines à Bourbourg, Petite Synthe, Goudekerque et Hoyville, les plus importantes du Nord de la France.

Crédit Gruyérien, à Bulle.

MM. les porteurs de parts de fondation sont informés qu'ils peuvent céder leurs titres à raison de Fr. 75.— par part à la caisse de l'établissement, à Bulle, et aux guichets de la Banque de l'Etat, à Fribourg. Le Conseil d'Administration.



AVIS

aux éleveurs de chevaux.

L'étalon Ador sera à la disposition des éleveurs tous les lundis (jours de foires exceptés) ainsi que les lendemains de foires, à l'écurie de l'Hôtel de-Ville de Châtel-St-Denis, à partir du 21 février.

Jules MORAND, étalonnier, Bulle.

GOUDRON BURNAND supérieur à tout autre

contre Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, etc. 1 fr. 50, Pharmacie Burnand, Lausanne, et toutes pharmacies.

Faites glacer vos cols à la Blanchisserie Idéale.

Faux-cols, 10 cts. Procédé nouveau contre l'USURE de la TOILE. Manchettes, 15 cts. Dépôts à BULLE : Vve A. Margot, parfumerie ; Mme B. Waldmeyer, modes.

Travaux d'impressions en tous genres Imprimerie Glasson Frères, Bulle.

Fille de cuisine

Une forte fille de cuisine est demandée pour tout de suite à l'Hôtel de Ville, Broc.

On demande

un bon ouvrier scieur pour la scie multiple S'adresser Scierie des Granges, La Tour.

Apprenti fromager.

On demande un jeune homme comme apprenti fromager. Rétribution immédiate. S'adresser à Numa Nicolet, fromager, Brévine (Ct. Neuchâtel).

Concours de travaux.


La Société de laiterie de La Tour de Tréme met au concours les travaux de construction d'un bâtiment de laiterie (maçonnerie, charpente, ferblanterie, etc.)

Les entrepreneurs intentionnés de soumissionner sont priés de prendre connaissance des plans et conditions chez le soumissionné et d'adresser leur devis jusqu'au lundi 28 février, à 7 heures du soir. Pour la Société : Ls. Dupasquier, secrét. caissier.

ON DEMANDE

de suite une jeune fille sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage. Bon gage. S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

NEUROSON



Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la nervosité, l'abattement, l'irritabilité, la migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvais habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, l'épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5.— En vente dans toutes les pharmacies.

Magasin de meubles

en tous genres. Mobilier presque neuf, à bas prix. Au Magasin Vve Gremond, notaire, Grand'rue, BULLE Pierre Bertherin.

Il sera vendu en mises publiques le jeudi 2 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Bulle,

un domaine

de 14 poses, situé en Gruyère.

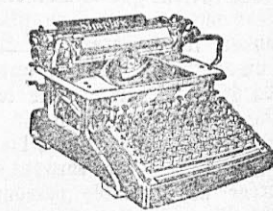
Vente de propriété.

Le soussigné exposera en mises publiques, le lundi 28 février, dès les 2 heures, à l'Auberge de l'Etoile, à Charmey, sa propriété consistant en maison d'habitation, grange, écurie et verger attenant. — Les conditions seront lues avant les mises. ULDREY Joseph, Charmey.

Occasion.

A vendre 2 belles enclumes en très bon état, chez Mme Vve Bossens, marchande de chiffons, La Tour.

Smith Premier „SIMPLEX“



La première machine à écrire à prix modéré d'une construction et d'un rendement parfaits. Smith Premier Typewriter Co. BERNE, Bärenplatz, 6.



ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois . . . 2.50
 Etranger . . . 1 an . . . 5.—
 . . . 6 mois . . . 3.—
 payable d'avance.
 Prix de numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

La trèv

Nous avons vu jusqu'à q
 discrédit la politique sui
 canton de Fribourg a lan
 Cette politique de parti, ex
 de parti, a failli ruiner
 plongé dans un océan de
 nous ne pourrions sortir
 d'énormes sacrifices de
 contribuables.

Et pourtant, en dépit d
 venus d'en-haut, nos ad
 maintes fois cru devoir
 sur un autre théâtre leur
 leurs exploits; ils n'ont
 par une loi d'occasion, d
 communes la proportion
 qu'on nous la refuse systé
 dans le domaine cantona
 permettait à nos adversai
 trer dans les citadelles ra
 tenter, dans le domaine
 les tristes expériences fait
 tant à Fribourg dans le
 tonal.

Il ne leur suffisait don
 amené l'Etat à deux doigts
 les communes restaient
 fuation : cela ne pouvait
 fallait à tout prix intro
 citadelles radicales cet es
 cette idée de parti.

Le parti radical sait t
 la collaboration de tous e
 pour la bonne marche
 publiques, pourvu que cet
 tion soit loyale et sincère
 dénuée de toute arrière
 tout esprit de parti. C'est
 condition que l'applicati
 portionnelle pourra ren
 services au pays. Ce ne
 raisons énumérées plus
 litent contre l'introdu
 proportionnelle dans le c
 tonal, car le parti radical
 chaque fois que les circo
 demandé, de la plus gén
 gation. Il a maintes fois
 au-dessus des intérêts du
 fait ceux du pays, donna
 adversaires un exemple
 qu'ils auraient été fort
 vre constamment.

Lors des scandales q
 dans notre ménage cant
 tout des tentatives de res
 tant, de redonner spéc
 certaine confiance dans
 tions cantonales de cré